



## MESURES GENERALES au 01 JUIN 2021

Conformément au guide des recommandation de la FFA au 21/07/2020

Ces mesures pouvant évoluer – Merci de vous tenir informer régulièrement

Toute personne doit porter un masque dans toute enceinte close. Lors des moments clés de départ et d'arrivée des courses si les coureurs ne sont pas en mesure d'appliquer une distanciation physique d'un mètre entre chaque individu le masque est obligatoire.

Mise en place de circuits à sens unique en vue d'éviter les trafics.

Organisation de flux en vue d'éviter les rassemblements.

Limitations ou adaptations des services proposés.

### AVANT L'ORGANISATION DE L'EVENEMENT

En fonction de la situation sanitaire une jauge pourra être établie par course mais aussi sur l'ensemble du site.

Télécharger l'application "TOUSANTICOVID".

### INSCRIPTION ET REMISE DE DOSSARDS

Inscription prioritairement établie en ligne sur le site [www.Traildespins.fr](http://www.Traildespins.fr) – aucune inscription sur place

Collecte et vérification des justificatifs médicaux et charte du coureur en amont de la remise de dossard en version digitale sur le site [www.traildespins.fr](http://www.traildespins.fr). Seul un dossier d'inscription complet permettra la récupération du dossard.

Créneaux Horaires et gestion des flux pour la récupération des dossards seront proposés.

Pas de stands exposants cette année.

En application des règles nationales de mesures sanitaires dans les zones où la distanciation physique d'un mètre entre chaque individu ne pourra être respectée, le port du masque sera exigé tout au long de la procédure de retrait.

Du gel hydroalcoolique pour tous sera mis à disposition

Présentation obligatoire d'une pièce d'identité sans contact.

Mise en place de bénévoles équipés de masque aux postes de travail.

### ZONE DE CONSIGNES SACS

Pas de zone de consignes

### ZONE DE DEPART

En application des règles nationales de mesures sanitaires dans les zones où la distanciation physique d'un mètre entre chaque individu ne pourra être respectée, le port du masque sera obligatoire jusqu'au moment du départ. Il sera ensuite retiré et devra être gardé sur soi pendant la course.

En fonction du nombre de coureur, il pourra être envisagé de faire des départs par vague. Des convocations horaires seront alors établies.

### LES RAVITAILLEMENTS

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Parigné-Brette  
208 chemin de la Perrière 72250 Parigné l'Evêque

Site Internet : [www.traildespins.fr](http://www.traildespins.fr)

Mail: [secretariat.traildespins@gmail.com](mailto:secretariat.traildespins@gmail.com)



# TRAIL des PINS



Aucun contact avec les bénévoles.

**Pour les courses : Bol d'air, 3km, 10km**

Ravitaillement uniquement à l'arrivée.

Ravitaillement pris dans l'eco-cup fourni par l'organisation.

Le service est assuré par les bénévoles en charge de ce poste équipé de masque.

**Pour le 20km**

Zone de ravitaillement étalée

Bénévoles équipés de masque

Les coureurs devront s'équiper de contenant

Ravitaillement liquide uniquement

## ZONE DE COURSE

Les coureurs devront au maximum respecter une distanciation de 2 mètres.

Il est fortement recommandé de ne pas cracher au sol mais de privilégier l'utilisation d'un mouchoir.

## ZONE D'ARRIVEE

Zone uniquement dédiée aux participants. Public exclu

En application des règles nationales de mesures sanitaires dans les zones où la distanciation physique d'un mètre entre chaque individu ne pourra être respectée, le port du masque sera obligatoire dès le passage de la ligne d'arrivée.

Les bénévoles seront équipés de masques et de gants.

L'organisation prévoit des masques à usage unique pour les éventuelles pertes de masques sur le parcours.

Un sens de récupération est mis en place pour récupérer son ravitaillement. Toute sortie sera définitive.

Mise en place d'une zone de récupération dédié aux coureurs "éprouvés" en lien avec les équipes médicales.

Pas de soin de récupération excepté pour des problèmes de santé urgent.

Pas d'affichage sur la zone d'arrivée. Les résultats seront transmis via [www.trailsdespins.fr](http://www.trailsdespins.fr)

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Parigné-Brette  
208 chemin de la Perrière 72250 Parigné l'Evêque

Site Internet : [www.trailsdespins.fr](http://www.trailsdespins.fr)

Mail: [secretariat.trailsdespins@gmail.com](mailto:secretariat.trailsdespins@gmail.com)